

N° 5400²

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2014-2015

PROJET DE LOI

modifiant la loi modifiée du 27 juillet 1992 relative à la participation du Grand-Duché de Luxembourg à des opérations pour le maintien de la paix (OMP) dans le cadre d'organisations internationales

* * *

ARRETE GRAND-DUCAL DE RETRAIT DU ROLE DES AFFAIRES DE LA CHAMBRE DES DEPUTES

(7.10.2010)

Nous HENRI, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Sur le rapport de Notre Ministre de la Défense et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Article unique.— Notre Ministre de la Défense est autorisé à retirer en Notre nom à la Chambre des députés le projet de loi modifiant la loi modifiée du 27 juillet 1992 relative à la participation du Grand-Duché de Luxembourg à des opérations pour le maintien de la paix (OMP) dans le cadre d'organisations internationales.

Château de Berg, le 7 octobre 2010

Le Ministre de la Défense,
Jean-Marie HALSDORF

HENRI

*

Pour expédition conforme

Avec la mention expresse qu'il a été omis de transmettre l'acte à la Chambre des députés en temps utile et que l'acte n'en a pas pour autant perdu sa validité.

Luxembourg, le 26 février 2015

Le Vice-Premier Ministre,
Ministre de la Défense,
Etienne SCHNEIDER

